

(Les expérimentations animales) au plus bas

30.08.2021

D'un coup d'oeil

En 2020 en Suisse, 556 000 animaux ont été utilisés pour des expériences. Ce chiffre, le plus bas depuis 1983, est en baisse de près de 3% par rapport à l'année précédente. Cette baisse devrait se poursuivre grâce à une innovation suisse.

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a communiqué les derniers chiffres relatifs aux expériences sur les animaux en Suisse: en 2020, un total de 556 107 animaux ont été utilisés à des fins expérimentales. Ce chiffre est le plus bas de tous les temps. Jusque-là, le chiffre le plus bas jamais enregistré remontait à 2000 avec 566 398 expériences effectuées sur des animaux. La baisse observée n'est pas surprenante: le nombre d'expériences sur des animaux a pu être réduit de 70% environ depuis les années 1980. Après une augmentation temporaire au tournant du millénaire, on observe un net recul, surtout depuis 2015.

L'OCDE RECONNAÎT LA PROCÉDURE SUISSE DE SUBSTITUTION DE L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE

En juin dernier, l'OCDE a donné son feu vert pour un test de toxicité fondé sur des cellules de poissons d'élevage et développé à l'Institut de recherche sur l'eau (Eawag). Dès lors, les entreprises et les autorités du monde entier pourront à l'avenir renoncer à l'expérimentation animale pour déterminer la toxicité chimique de l'environnement. Ce nouveau test est la première solution permettant de remplacer les expériences sur des poissons vivants, et ce à l'échelle mondiale. En 2019, près de 8000 tests ont été réalisés sur des poissons en Suisse uniquement pour déterminer la toxicité de substances actives. Selon l'Eawag, l'intérêt du secteur privé pour les nouveaux tests est très élevé.

L'INITIATIVE CONTRE L'EXPERIMENTATION ANIMALE ET HUMAINE MENACE DES ACTIVITES ET LE SUCCES

Malgré ces évolutions positives, une initiative radicale demande aujourd'hui l'interdiction totale de l'expérimentation animale et de la recherche sur l'homme. Cette initiative, pavée de bonnes intentions, aurait des conséquences catastrophiques. Des innovations comme la nouvelle procédure de l'Eawag ne pourraient plus voir le jour en Suisse. L'approvisionnement de la population en nouveaux médicaments ainsi que la formation des médecins seraient gravement compromis voire totalement impossibles. La recherche suisse subirait également des dommages majeurs. Les universités, les hôpitaux et les entreprises du secteur privé devraient abandonner certaines recherches et formations ou les délocaliser à l'étranger.

Les auteurs de l'initiative font fi de la diminution des expérimentations ainsi que de l'obligation des chercheurs de réduire au minimum les expériences sur les animaux et de recourir à d'autres méthodes chaque fois que cela est possible. En effet, en Suisse, les expériences doivent déjà se justifier: elles sont réalisées à condition d'être indispensables pour des raisons scientifiques, éthiques et réglementaires et en l'absence d'alternative.

[Accéder au dossier politique](#)

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch